

# Léchelle

## INFORMATIONS MUNICIPALES 2018 N°1

### LA MAIRIE



est ouverte les lundis et jeudis de 16h30 à 19h.

Tél. : 01 64 00 87 69 Fax : 01 64 00 86 39

Mail : [mairie.lechelle@wanadoo.fr](mailto:mairie.lechelle@wanadoo.fr)

Site Internet : [www.lechelle77.fr](http://www.lechelle77.fr)

Facebook : [Léchelle77](https://www.facebook.com/Léchelle77)



## LE MOT DU MAIRE

**EXTRAIT DU DISCOURS DU MAIRE**  
prononcé le 6 janvier lors de l'inauguration du foyer rural et de la présentation des vœux.

[...] nous voici donc réunis pour l'inauguration du foyer rural.

Ce foyer qui avait été construit sur l'ancien lavoir dans les années 70, devenait un peu « vieillot ». C'est donc en octobre 2012, que les premiers contacts ont eu lieu afin de réaliser un contrat rural. Il aura donc fallu 5 ans de diverses négociations, de démarches administratives, de recherches de subventions et du choix des entreprises pour engager un contrat rural.

Ce contrat rural comportait trois phases, les toitures mairie-école, l'aménagement intérieur du foyer ainsi que l'aménagement extérieur.

Pour l'aménagement intérieur il a été convenu d'une rénovation importante de la salle : murs isolés, chauffage, toiture et mise aux normes des toilettes pour les personnes à mobilité réduite. Pour l'aménagement extérieur, une terrasse a été créée.

Pour la réalisation de ces travaux, nous avons été subventionnés par le Département à hauteur de 35% et par la Région pour 45%. Quelques chiffres, sans vouloir rentrer dans trop de détails : la totalité des travaux entre la mairie-école et le foyer est de 365 000 euros, nous avons obtenu 66 000 euros pour la mairie-école et 168 000 euros pour le foyer. Il reste à charge de la commune, après récupération de la TVA : 70 000 euros soit 19% du montant total.

J'en profite pour remercier les entreprises qui ont réalisé ces travaux dont certaines sont ici présentes : Quémy, Montelec, Métal Création, Mirvaux, Pagot, Chemolle, Autin, ITG, Bernier, Andict et Mr Tinguely coordonnateur sécurité.

Évidemment nous avons eu quelques surprises au cours des travaux ; d'où un retard sur les délais. La gestion des travaux a été confiée au cabinet d'architecte Rouveau sous la conduite de Mr Moriette.

Nous sommes fiers de cette réalisation. Nous espérons que cette rénovation sera du goût de nos concitoyens. Sachez que nous avons fait au mieux avec les ressources qui étaient les nôtres, sans endetter la commune.

Ce foyer sera toujours mis à disposition des personnes qui en désirent la location, ainsi qu'à l'école et à nos associations.

D'autres réalisations ont été effectuées au sein de la commune. Suite à des problèmes acoustiques dans la cantine nous l'avons insonorisée pour un plus grand confort des enfants et des agents.

Vous avez pu vous apercevoir que la rue de la mairie a été refaite à neuf. Des trottoirs et des places de parking ont été réalisés. Là aussi, le Département a mis la main à la poche et a subventionné ces travaux à hauteur de 35%, ceci dans un contrat Fond Équipement Rural : FER.

Nous espérons plus de subvention, le coût total étant de 120 000 euros, la subvention reçue n'a été que de 35 000 euros, il reste à la charge de la commune 65 000 euros, après récupération de la TVA.

Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Gouverne.

Il reste à effectuer l'engazonnement, les traçages et le busage au niveau du carrefour.

Un gravillonnage a été appliqué sur quelques routes en mauvais état comme la rue des acacias, des tyrachiens, des près et des grillons. La SNCF, après plusieurs demandes, a accepté de refaire les passages à niveau rue de la sole et de la rue du stade. Nous avons eu de gros soucis avec notre église, des fuites d'eau de la toiture ont détérioré la nef côté droit. Le problème est partiellement résolu, l'entreprise Pagot a effectué la réfection de la partie en zinc. Un vitrail est tombé, chute due au décollement du mur de soutien. Ce vitrail ainsi qu'un autre, également en mauvais état, ont été confiés à une entreprise spécialisée pour leur restauration.

Sans vouloir évoquer un sujet qui fâche, nous avons depuis le mois de mars une EAU de qualité. Le préfet n'ayant pas renouvelé notre dérogation, nous avons été contraints de respecter les normes de la loi sur l'eau. Nous sommes conscients du coût qui reste élevé malgré une baisse de 75% sur la part communale. En parallèle avec le maillage, nous avons dû faire un diagnostic sur tout le réseau d'eau potable. Je vous rappelle que ce réseau date de 1928/1930. Ce diagnostic était indispensable pour connaître l'état de notre réseau et surtout pour en détecter les fuites.

Nous espérons pouvoir y remédier en partenariat avec Véolia notre fermier.

Suite au départ en retraite de Mr Bonnivard en février 2017, nous avons voulu faire un essai avec un seul agent sur 5 mois ; nous nous sommes aperçus des difficultés rencontrées compte tenu de l'étendue de la commune avec nos 5 hameaux et de nos 20 kms de voirie.

Je vous présente Mr Bernard Lefèvre, le nouvel employé communal qui a intégré l'équipe depuis le 1<sup>er</sup> janvier et à qui nous souhaitons la bienvenue.

Je vous parlais des travaux réalisés en 2017, évidemment, vous l'avez bien compris, tous ces travaux ont eu une grosse incidence sur notre budget qui malheureusement d'année en année est en baisse et nous ne savons pas aujourd'hui ce qu'il en sera dans les années futures.

Nos projets pour 2018, seront évidemment moins ambitieux...nous réfléchissons sur des projets d'embellissement de notre commune et bien sûr nous poursuivrons l'entretien de notre voirie afin de maintenir nos routes en bon état.

Nous attendons avec impatience l'arrivée de la fibre mais pour ce sujet je laisse la parole à Mr Lavenka.

(Intervention de Mr Lavenka).

Une dernière chose à laquelle je tiens énormément, c'est de remercier chaleureusement Mr Edmond Kaluzny notre ancien maire pour les 43 ans passés au sein des différents conseils municipaux, pour son dévouement et pour son engagement au sein du foyer rural.

Aussi, le conseil municipal et moi-même, avons décidé de lui remettre la médaille d'honneur Régionale Départementale et Communale ainsi que ce bouquet de fleurs pour Mme Kaluzny. Tous les élus savent qu'un engagement au sein d'une commune demande de la disponibilité souvent au détriment de la vie familiale.

Avant de nous retrouver autour de la table pour le pot de l'amitié, je voudrais vous remercier pour votre attention et vous souhaiter à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2018, une bonne santé, de la joie et beaucoup de bonheur.

## LE FOYER RURAL



Notre foyer rural a été profondément transformé. La liste des travaux effectués est longue : toilettes refaites à neuf avec toilettes pour les personnes à mobilité réduite, toiture refaite à neuf, cuisine agrandie grâce à la suppression de l'ancien vestiaire, nouveau local de rangement pour les tables et les chaises (renouvelées elles aussi), nouveau chauffage par pompe à chaleur, murs intérieurs isolés, boiseries repeintes, création de portes fenêtres côté tennis pour favoriser la luminosité et permettre un accès direct à la terrasse créée.

Le résultat global est plutôt satisfaisant.

De nouveaux tarifs de location ont été votés (exemple pour une location du week-end 210 euros au lieu de 180 antérieurement).

## RÉFECTION DES PASSAGES A NIVEAU

Après maintes réclamations de la mairie, la SNCF a enfin procédé à la réfection des passages à niveaux de la rue de la sole et en direction de Lunay.



## L'HIVER

Tout est prêt pour procéder au salage ou au sablage si les conditions météorologiques le nécessitaient.



## TRAVAUX ÉGLISE

L'entreprise Pagot a effectué une réparation importante au-dessus de la nef car des infiltrations conséquentes avaient fragilisé l'endroit et ont causé la chute d'un vitrail. Celui-ci, ainsi qu'un autre ayant subi les affres du temps, ont été envoyés en réfection dans une entreprise spécialisée.

## L'EAU

L'eau qui arrive à vos robinets en provenance de Noyen sur Seine est achetée à la ville de Provins. Son prix a été substantiellement relevé. Il nous importe donc dorénavant de traquer les fuites sur notre commune. Il est fortement conseillé d'en faire de même chez vous.

## TRAVAUX VOIRIE

Un gravillonnage a été appliqué dans les rues des acacias, des tyrachiens, des près et des grillons pour une remise en état de ces rues.

La rue de la mairie a été profondément transformée. En effet, la chaussée mesure désormais 5 mètres de large et un chemin piétonnier a été mis en place côté impair sur une largeur de 1,40 mètre. Ces nouvelles dimensions imposées par les services du département ont dû être respectées car elles conditionnaient l'obtention d'une subvention du Fonds d'Équipement Rural d'un montant de 35 000 euros. Des places de parking ont vu le jour à proximité de l'école. Merci aux riverains de la rue de la mairie de stationner dans leur propriété ou directement sur la chaussée mais surtout pas sur le chemin piétonnier qui n'a pas la stabilité requise pour accueillir des véhicules.

Nous avons confié à l'entreprise Gouverne la remise en état de la zone située près du 6 de cette rue : busage du fossé et création de deux regards. L'engazonnement de la rue sera effectué aux beaux jours par cette même société.

## ILLUMINATIONS DE NOËL

Merci aux habitants qui ont illuminé le bourg et les hameaux avec de bien jolies décorations.

## DÉRATISATION

Les employés communaux peuvent vous fournir des sachets de raticide.

## LES BAS-CÔTÉS

Merci de ne roulez pas sur les bas-côtés !

Évitez la formation des trous qui ensuite se remplissent d'eau et favorisent l'érosion....

De plus, des petites tranchées ont été réalisées par les employés communaux pour favoriser l'écoulement des eaux de ruissellement : ne les détruisez pas !

Merci beaucoup.

## SAPIN DE NOËL

Dans la cour de l'école, le sapin a été décoré par les enfants scolarisés à Léchelle. C'est sous une pluie diluvienne et à la nuit tombée que les enfants et les bénévoles de l'association « loisirs et partage » ont décoré le sapin implanté près de l'église. Les enfants ont reçu une petite récompense pour la réalisation de décorations. Merci à tous.



Souignons que ces sapins ont été achetés par la mairie auprès des écoles du RPI.

## ÉTAT CIVIL

La notification de l'état civil, dans le journal municipal ne peut se faire que si vous avez signé une autorisation en mairie.

Pour que la mairie, via les conseillers municipaux, distribue un document annonçant un décès, il faut que vous ayez contacté la secrétaire ou un membre du conseil.



### Mariage

---

**Isabelle TRIBONDEAU**

et

**Éric CANIVET**

2 rue des acacias  
le 21 octobre 2017

**Béatrice BONNY EBOUMBOU**

et

**Henri MBENGUE TIMOTHEE**

15 rue de la mairie  
le 20 janvier 2018



### Naissance

---

**Mya CILPA**

2 rue Saint-Aignan  
le 22 septembre 2017



### Décès

---

**Mario RENUCCI**

2 rue du stade à lunay  
le 3 janvier 2018

## LES CHATS

La mairie souhaite sensibiliser les propriétaires de chats à leur stérilisation.

## LES PLANTATIONS

Les plantations effectuées par la mairie sont entretenues par les employés communaux.

Les plantations sauvages ou non et non entretenues, qui bordent vos propriétés seront éliminées dès leur envahissement.

Merci de votre compréhension.

## LE CIMETIERE

Un règlement intérieur a été établi, il est consultable en mairie ou sur le site de la mairie.

Les employés communaux ont replacé les arrêts de la porte d'entrée pour un meilleur maintien et pour plus de sécurité.

## TOP MOTO

Merci à tous les donateurs, cette année de nombreux et importants dons ont été faits.

Le matin du 3 décembre, malgré un froid vif, 160 motos étaient là dans un sympathique vacarme pour récupérer les jouets.

## 11 NOVEMBRE

Adultes et enfants étaient au rendez-vous pour commémorer l'armistice de 1918 malgré le mauvais temps.



Merci à eux pour leur présence.

## LE COLIS DES ANCIENS

Le colis annuel à destination de nos anciens leur a été distribué juste avant Noël par l'équipe municipale.

## LES FUTURES ANIMATIONS

Le 1<sup>er</sup> avril 2018 aura lieu la traditionnelle chasse aux œufs de Pâques. Nous attendrons les enfants place de l'église, en espérant qu'ils seront nombreux.

## LA FIBRE OPTIQUE

Celle-ci ne sera pas effective avant l'été 2018, une réunion publique sera organisée au préalable pour vous fournir toutes les informations utiles.

## CAMBRIOLAGES/SÉCURITÉ/ DÉMARCHAGE

Attention aux démarchages abusifs :

- Vente de calendriers
- Nettoyage de toitures ou murs
- Autres

Souvent, en plus d'abuser sur le tarif de prestations, des faux démarcheurs font du repérage pour ensuite effectuer des cambriolages. Soyez vigilants.

## CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

Le syndicat des déchets ménagers a confié la distribution de la lettre du SMETOM et du calendrier de collecte à une société qui n'a pas assuré son travail. Nous ne savons donc pas qui a eu ces documents et qui ne les a pas eus. Nous avons donc décidé d'en faire une copie dans ce journal afin que vous ayez les informations (notamment le calendrier et le service gratuit de broyage des végétaux à domicile).

## LA PLUVIOMÉTRIE

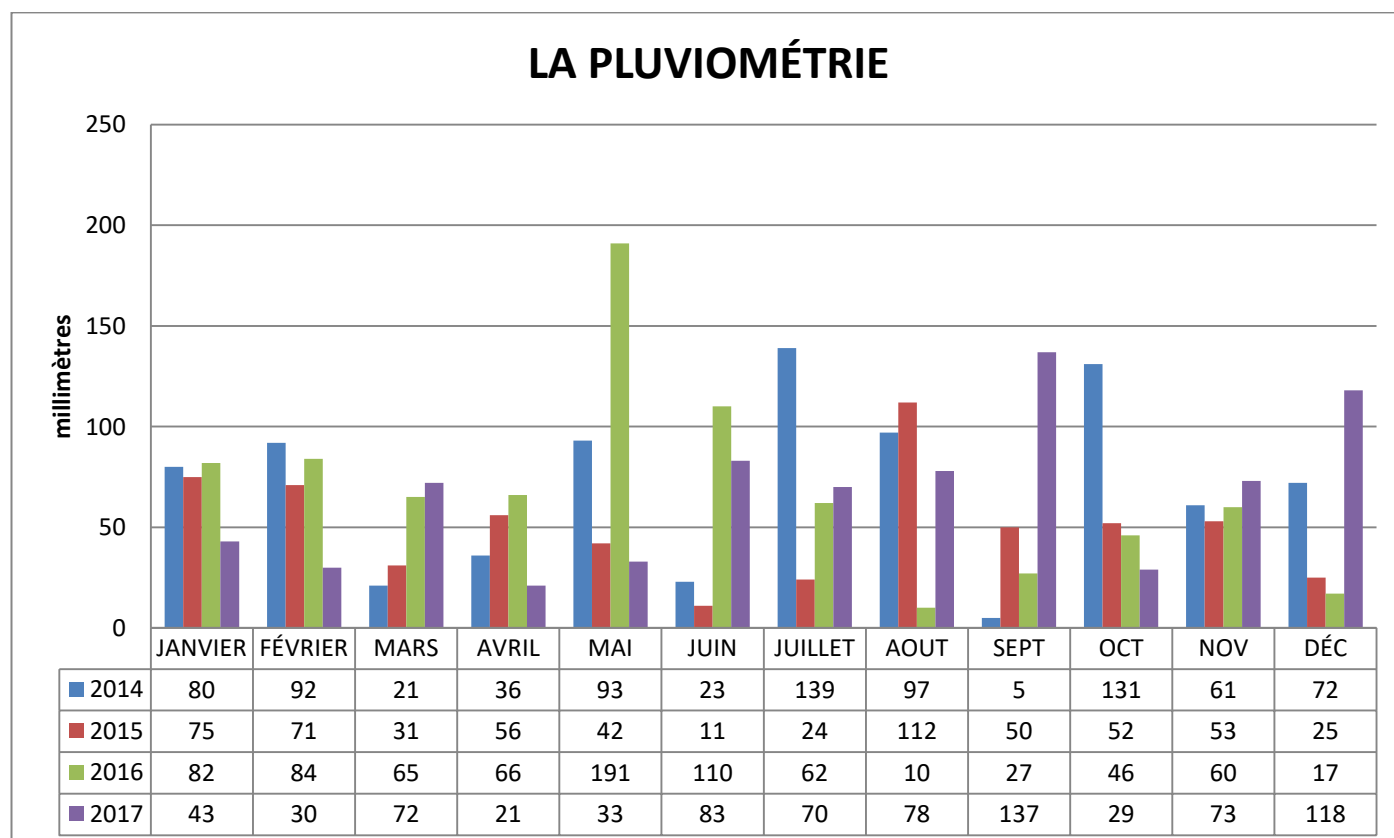
Le tableau suivant indique la pluviométrie relevée à Cormeron.

**Année 2014 : 850 millimètres**

**Année 2015 : 602 millimètres**

**Année 2016 : 820 millimètres**

**Année 2017 : 787 millimètres**





RECYCLAGE

VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

# La Lettre du SMETOM-GEEODE ÉDITORIAL



La fin de l'année a été riche en mouvements pour le **SMETOM-GEEODE** : Les services se sont restructurés pour répondre aux besoins nouveaux, moderniser les méthodes de travail et atteindre des objectifs sans cesse en évolution, du monde des déchets.

Les agents, les élus et moi-même sommes prêts à aborder l'année 2018, plein d'entrain, de dynamisme et d'ouverture aux projets.

## Les grands changements en 2018 pour les usagers :

- Un service «**Broyage à domicile**» qui sera opérationnel dès le mois de Mars 2018
- Un «**nouveau règlement**» des déchetteries, permettant une meilleure lisibilité sur leur fonctionnement, qui sera remis aux usagers.
- Un «**nouveau pôle**», au sein du Service Collecte, travaillant en étroite collaboration avec le Département et la Région sera mis en place dès Janvier 2018, qui répondra au problème des dépôts sauvages.

**Je souhaite également développer les points d'apports volontaires dans nos communes.** Pour ce faire, le **SMETOM-GEEODE**, prendra en charge l'ensemble des travaux et fournitures, dès lors que ces points d'apports volontaires seront définis sur le territoire (domaine) public. Toutes les communes seront sollicitées prochainement par le Service Communication afin de connaître leur avis sur la densification des points d'apports volontaires.

Pour terminer sur les modifications importantes dans l'organisation du travail des services du **SMETOM-GEEODE**, j'ai le plaisir de vous faire savoir que les Services Administratifs ouvriront leurs portes le samedi matin, en plus des jours d'ouvertures de la semaine, pour accueillir les nouveaux arrivants et tous les usagers qui désireront avoir des informations sur toutes les prestations qu'offre le **SMETOM-GEEODE**. Un Kit de bienvenue leur sera remis.

Sur le plan des travaux, les études pour les déchetteries de **JOUY LE CHÂTEL, VERNEUIL L'ÉTANG** et de **PROVINS** sont terminées. Le marché de Maîtrise d'Oeuvre étant attribué, les marchés de travaux vont être lancés dans le courant du premier trimestre 2018. Les premiers coups de pioche sont prévus dans le courant du second semestre 2018. Je vous informerais régulièrement de l'avancée des travaux.

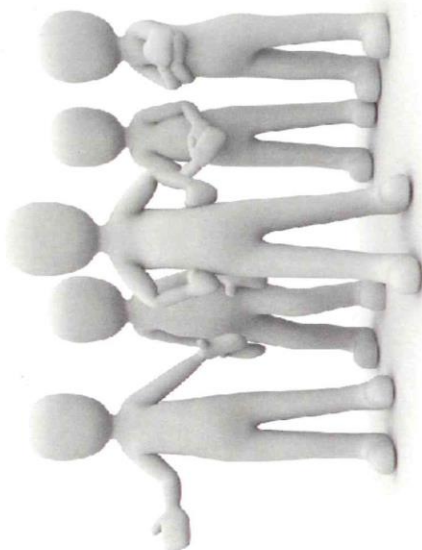
Je mettrai toute mon énergie, toutes mes forces à travailler aux changements qui s'imposent à notre domaine d'activités, en gardant l'identité, l'originalité de nos communes.

Optimiser, rationaliser, faire plus avec les mêmes moyens, tel est le défi pour demain, et, dans cet élan, je vous souhaite à toutes et à tous, une bonne et heureuse année 2018.

COMPOSTAGE

TRI DES DÉCHETS

N° 23. Hiver 2017



**Tous les services du SMETOM-GEEODE vous souhaitent de bonnes fêtes**

La Lettre du Smetom-Geeode est une publication du SMETOM-GEEODE  
 Zone Industrielle - RD 619 - 77 370 Nangis / Tél : 01 64 00 26 45 / Fax : 01 64 00 28 93  
 Tirage : 43 730 exemplaires  
 Sources : SMETOM-GEEODE, freepik, pixabay, depositphotos, domaine public vectors et pictures  
 Directeur de la publication : Ghislain Bray / Conception et rédaction : Service communication



Z.I. R.D. 619 77 370 Nangis

Tél : 01 64 00 26 45 www.smetom-geeode.fr



## Points d'apports volontaires

Le déploiement des nouvelles colonnes aériennes a eu un retour positif. Les couleurs, ainsi que la trappe à mi-hauteur ont reçu un franc succès.

Ce choix respecte la nouvelle réglementation en matière d'accessibilité de la voirie et des espaces publics.

## Service administratif

Afin de répondre à une demande des usagers, les élus ont décidé que les services administratifs en plus des horaires habituels ouvriront leurs portes le samedi matin dès le mois de Janvier 2018.

Tous les administrés et nouveaux arrivants qui souhaiteront obtenir des informations ou établir une carte d'accès pour les déchèteries seront accueillis par nos agents de 9h à 12h.

Un kit de bienvenue leur sera offert.



## Les dépôts sauvages

Le **SMETOM-GEEODE** s'est engagé en étroite collaboration avec le Département et la Région sur le problème des dépôts sauvages.

Un agent du service collecte sera chargé d'établir un plan d'action, présentant l'ensemble des mesures préventives et curatives, pour lutter contre les dépôts sauvages.

La démarche sera de travailler sur une cartographie en géolocalisant les points sensibles, liés à l'incivisme.

La sensibilisation se fera par tracts et panneaux de communication, afin d'informer un large public sur l'abandon du civisme dans notre quotidien.

Les objectifs du SMETOM-GEEODE sont les de lutter contre la dissémination des dépôts sauvages.



Alors! C'est qui le nuisible, entre nous.  
**SAUVAAGE !!!!!!!**





## Broyage à domicile

### Branchage



Une nouvelle prestation «le broyage à domicile» commencera à partir du 1<sup>er</sup> Mars 2018 au 30 Novembre 2018, sur rendez-vous, les Lundis, Mercredis et Vendredis.

- Mail: [contact@smetom-geeode.fr](mailto:contact@smetom-geeode.fr)
- Téléphone: 01 64 00 26 45

Ce nouveau service est gratuit, l'acceptation du règlement est préalable à toute intervention.

Après la prestation, l'agent laissera le broyat sur place et vous aiguillera sur son utilisation.

Le broyat sert de paillage, efficace et respectueux de l'environnement pour :

1. Economiser l'eau: En épaisse couche, il permet de préserver une humidité importante au pied des plantes ou arbustes.
2. Améliorer la structure du sol qui devient plus souple, plus aérée.
3. Protéger des écarts de température, en particulier en cas de gel.
4. Limiter le désherbage, et la prolifération des herbes sauvages.

### Broyeur



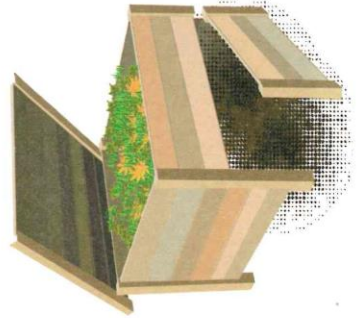
### Paillage



La technique du paillage est simple: Il faut préparer le sol, désherber naturellement sans produit chimique, étaler une couche de paillis sur le sol de votre jardin et la nature fera le reste!

Le paillage, c'est l'allié des jardiniers.

### Composteur



## Livraison des bacs



Pour toutes demandes ou d'échanges de bacs, les agents du service vous demanderont un document administratif ou une attestation délivrée par votre mairie mentionnant le nombre de personnes vivants aux foyers à l'année.



## Faits divers

### Réhabilitation du terrain de l'ancienne déchetterie de Longueville

En janvier 2011 le **SMETOM-GEEODE** a décidé de fermer la déchetterie de Longueville, pour des raisons de sécurité.

Le **SMETOM-GEEODE** s'est engagé auprès de la commune de Longueville pour remettre le terrain en état avant restitution. Le comité syndical du **SMETOM-GEEODE** s'est réuni le 13 Octobre 2017 et a voté la remise en état du terrain et la restitution à la commune.

### Effraction dans deux déchetteries, Verneuil l'Étang et Mormant

Les déchetteries sont régulièrement visitées et une étroite collaboration avec les forces de l'ordre s'est mise en place avec nos services.

Dernièrement, des individus ont été interpellés par les forces de l'ordre, pour vols et effractions. Nous pensons qu'il est important de porter plainte et d'aller jusqu'au bout de la démarche.

Les individus qui ont sévi sur les déchetteries de Verneuil l'Étang et Mormant ont été présentés à l'audience du 17 Novembre 2017 au Tribunal de Grande Instance de Melun. Ils ont été condamnés, au titre du préjudice matériel, à des sommes allant de 150 à 2200 €, et à 3 mois d'emprisonnement, ferme pour l'un et avec sursis, pour l'autre.



# Attention dates de collectes modifiées

Vérifiez votre calendrier. Certaines dates de ramassages sont modifiées.

Communes	22 Décembre décalé au :	29 Décembre décale au :
POIGNY	23 Décembre 2017	30 Décembre 2017
SAINTE LOUP DE NAUD	23 Décembre 2017	30 Décembre 2017
VANVILLE	23 Décembre 2017	30 Décembre 2017
SAINTE COLOMBE	23 Décembre 2017	30 Décembre 2017
LONGUEVILLE	23 Décembre 2017	30 Décembre 2017
VERNEUIL L'ETANG VERT	23 Décembre 2017	30 Décembre 2017
VILLIERS SUR SEINE	23 Décembre 2017	30 Décembre 2017
NOYEN SUR SEINE	23 Décembre 2017	30 Décembre 2017
VILLUIS	23 Décembre 2017	30 Décembre 2017
PASSY SUR SEINE	23 Décembre 2017	30 Décembre 2017
BADY	23 Décembre 2017	30 Décembre 2017
VILLENAUXE LA PETITE	23 Décembre 2017	30 Décembre 2017
FONTAINE-FOURCHES	23 Décembre 2017	30 Décembre 2017
MONTIGNY LES GUESDIER	23 Décembre 2017	30 Décembre 2017
JAILNES	23 Décembre 2017	30 Décembre 2017
GRUY SUR SEINE	23 Décembre 2017	30 Décembre 2017
MELZ SUR SEINE	23 Décembre 2017	30 Décembre 2017
FERME	23 Décembre 2017	30 Décembre 2017

# Décoration en carton

Travaux manuels pour Noël, on ne jette pas à la poubelle le carton, on fabrique des étoiles et des sapins de Noël.

Réaliser des patrons en carton en forme d'étoile et de sapin, Dessiner les contours de la forme choisie et les reproduire plusieurs fois.



Découper les formes dessinées.





Il ne vous reste plus qu'à décorer







Pensez à sortir votre bac la veille du ramassage.

 Jour de ramassage du bac bordeaux  
 Jour de ramassage du bac jaune

## JANVIER

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

## FÉVRIER

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28				

## MARS

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

## AVRIL

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

## MAI

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

## JUIN

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
			1	2	3	
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

## JUILLET

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

## AOÛT

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

## SEPTEMBRE

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

## OCTOBRE

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

## NOVEMBRE

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

## DÉCEMBRE

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						



# Les horaires d'ouverture des déchetteries

# Les Petits Nouveaux !

	Bray-sur-Seine	Donnemarie-Dontilly	Gouaix
Lundi	FERME	9h00-12h00 14h00-17h00	9h00-12h00 14h00-17h00
Mardi	9h00-12h00 14h00-17h00	FERME	FERME
Mercredi	9h00-12h00 14h00-17h00	9h00-12h00 14h00-17h00	9h00-12h00 14h00-17h00
Jeudi	9h00-12h00 14h00-17h00	FERME	FERME
Vendredi	9h00-12h00 14h00-17h00	9h00-12h00 14h00-17h00	9h00-12h00 14h00-17h00
Samedi	9h00-12h00 14h00-17h00	FERME	9h00-12h00 14h00-17h00
Dimanche	9h00-12h00	FERME	FERME

	Nangis	Jouy-le-Châtel
Lundi	FERME	9h00-12h00 14h00-17h00
Mardi	9h00-12h00 14h00-17h00	FERME
Mercredi	9h00-12h00 14h00-17h00	9h00-12h00 14h00-17h00
Jeudi	9h00-12h00 14h00-17h00	FERME
Vendredi	FERME	9h00-12h00 14h00-17h00
Samedi	9h00-12h00 14h00-17h00	9h00-12h00 14h00-17h00
Dimanche	9h00-12h00	FERME



Plus pratiques, plus ludiques.  
Elles sont à la portée  
des petits et des grands.



TRI DES DÉCHETS

VERRES

PAPIERS

RECYCLAGE

	Verneuil-L'Étang	Mormant
Lundi	9h00-12h00 14h00-17h00	9h00-12h00 14h00-17h00
Mardi	FERME	FERME
Mercredi	9h00-12h00 14h00-17h00	9h00-12h00 14h00-17h00
Jeudi	9h00-12h00 14h00-17h00	FERME
Vendredi	9h00-12h00 14h00-17h00	9h00-12h00 14h00-17h00
Samedi	9h00-12h00 14h00-17h00	9h00-12h00 14h00-17h00
Dimanche	9h00-12h00	FERME

	Provins	Beton-Bazoches	Villiers-Saint-Georges
Lundi	FERME	9h00-12h00 14h00-17h00	9h00-12h00 14h00-17h00
Mardi	9h00-12h00 14h00-17h00	FERME	FERME
Mercredi	9h00-12h00 14h00-17h00	FERME	9h00-12h00 14h00-17h00
Jeudi	FERME	9h00-12h00 14h00-17h00	FERME
Vendredi	9h00-12h00 14h00-17h00	FERME	9h00-12h00 14h00-17h00
Samedi	9h00-12h00 14h00-17h00	9h00-12h00 14h00-17h00	9h00-12h00 14h00-17h00
Dimanche	9h00-12h00	FERME	FERME

Pour le renouvellement des cartes, rendez-vous en déchetterie ou au siège du SMETOM-GEEODE avec votre ancienne carte.

Pour toute inscription (**déménagement, perte de la carte**), munissez-vous de votre justificatif de domicile, de votre pièce d'identité et rendez-vous au SMETOM-GEEODE.

Horaires d'ouverture:  
Le lundi au vendredi de 8h30 à 12h00, 13h30 à 16h30  
Le Samedi de 9h00 à 12h00

**SMETOM-GEEODE**  
 Z.I. RD 619 - 77370 Nangis  
 Tél : 01 64 00 26 45  
[www.smetom-geeode.fr](http://www.smetom-geeode.fr)



# Service Aide à domicile

Agrément qualité n° SAP 390613529

**M** Le service mandataire de l'ICL est un service agréé pour aider toute personne âgée employant un salarié dans sa fonction d'employeur.

**A**



## Public concerné

Toute personne de plus de 60 ans ayant besoin d'un service à domicile

**N**

## Mission

Toutes activités d'aide à la personne :

**D**

- ✚ Entretien ménager, courses
- ✚ Aide à la vie quotidienne
- ✚ Promenades
- ✚ Garde de jour ou de nuit



**A**

## Fonctionnement

**T**

Vous signez un mandat avec l'ICL qui se charge en vos lieux et places des tâches liées à votre fonction d'employeur : *Sélection et présentation du personnel ; tâches administratives ; Etablissement des fiches de paie ; Déclarations trimestrielles URSSAF ; Aide pour les formalités administratives (embauche, fin de contrat...)*

**A**

## Les tarifs

**I**



Salaire horaire brut : **9.76 €**

Salaire horaire brut dimanche et jour férié : **12.20 €**

Forfait 12h00 garde de nuit : **78.08 €**

Adhésion annuelle au service mandataire : **23.00 €**

Participation mensuelle aux frais de gestion : **14.50 €**

**R**

**E**

**Sur simple appel, un secrétariat vous renseigne**

**Du lundi au vendredi de 09h00 à 16h00**

**Tél : 01.60.67.67.15 Mail : [ssiad.provins@orange.fr](mailto:ssiad.provins@orange.fr)**



### **7 Accueils de Loisirs Sans Hébergement accueillent les enfants du territoire les mercredis et pendant les vacances scolaires.**

Les mercredis, pendant les petites vacances scolaires et chaque été, jusqu'à 300 enfants sont accueillis chaque jour. Au sein des 7 structures, les équipes d'animateurs diplômés ont pour principal objectif de leur faire passer des vacances inoubliables.

Les équipes d'animation préparent des plannings d'activité riches et diversifiés, sur un thème particulier pour les vacances (par exemple, «Voyage autour du monde», ou encore «l'art sous toutes ses formes», thème qui amène à découvrir les artistes peintres, les musiques du monde, la sculpture ou le monde du spectacle) :

- Initiations sportives en partenariat avec les associations du territoire (Guidon Provinois, le Tennis club de Provins, le CS Provins Athlétisme, Provins Rugby, le Tir à l'arc du Provinois et le club de football de l'Ent. Longueville-Ste Colombe-St Loup de Naud-Soisy Bouy),
- Activités de pleine nature,
- Activités culturelles (jeux de rôle, théâtre, expression corporelle...),
- Activités manuelles,
- Grands jeux (olympiade, tournois, Chasse au trésor...),

Des sorties viennent également ponctuer chaque semaine : Cinéma, piscine, rencontres inter-centres, sorties sportives ou «Après-Midis Sport».

L'été, deux séjours sont également proposés. Une quarantaine d'enfants partent ainsi entre 4 et 5 jours, selon les années en stage de voile, activités en base de loisirs, séjour à la ferme ou encore équitation.





**Les ALSH c'est :**

- Un dossier d'inscription unique quel que soit l'ALSH fréquenté
- Une grille tarifaire pour les 7 ALSH

ALSH	LIEU D'ACCUEIL	HORAIRES	PUBLIC
SPORTS LOISIRS & VACANCES	Gymnase Raymond Vitte PROVINS	<b><u>Petites vacances scolaires, excepté vacances de Noël :</u></b> <u>Arrivée</u> : 13H30 - <u>Départ</u> : 17H30  <b><u>Vacances juillet et août :</u></b> <u>Arrivée</u> : 13H30 - <u>Départ</u> : 18H00	5/16 ANS
LES HAUTS DE PROVINS	Rampe des Bellevues PROVINS	<b><u>Mercredis et toutes les vacances scolaires :</u></b> <u>Accueil matin</u> : 7H30 à 9H00 <u>Accueil midi</u> : 11H45 à 12H30 puis 13H00 à 13H30 <u>Accueil soir</u> : 17H00 à 18H30	3/12 ANS
CHAMPBENOIST	1 place du Pré Botin PROVINS	<b><u>Mercredis après-midis :</u></b> <u>Accueil</u> : 13H30 à 14H00 <u>Accueil soir</u> : 17H30 à 18h30  <b><u>Vacances scolaires :</u></b> <u>Arrivée matin</u> : 9H00 <u>Départ</u> : 12H00 <u>Arrivée après-midi</u> : 13H30 <u>Accueil soir</u> : 17H30 à 18h30	5/12 ANS
JOUY LE CHATEL	11 Rue de Provins 77 970 JOUY-LE-CHÂTEL ( Ecole primaire)	<b><u>Mercredis après-midis :</u></b> 11h30 à 18h30  <b><u>1 semaine/2 pendant les petites vacances excepté Noël</u></b> <b><u>5 semaines l'été (juillet) :</u></b> 7h30 à 18h30	3/12 ANS
BETON BAZOCHES	Ecole Faraboeuf Rue de l'Hôtel de Ville 77 320 BETON BAZOCHES	<b><u>Mercredis après-midis :</u></b> 11h30 à 18h45  <b><u>Toutes les vacances scolaires sauf semaine de Noël et mois d'août :</u></b> 7h30 à 18h45	3/12 ANS
LONGUEVILLE	école Marceau couillet place du 8 mai 1945 LONGUEVILLE	<b><u>Mercredis après-midis :</u></b> <u>Accueil</u> : 11H45 à 12H30 (pour le repas) puis 13H30 à 14H00 (enfants inscrits seulement l'après-midi) <u>Accueil soir</u> : 16H30 à 18H30	3/12 ANS
CHENOISE	école primaire 7 rue Dimeresse CHENOISE	<b><u>Vacances excepté la période de Noël et le mois d'août :</u></b> <u>Accueil matin</u> : 7H30 à 9H30 <u>Départ matin et arrivée midi</u> : 12H00 <u>Accueil après-midi</u> : 13H30 à 14H00 <u>Accueil soir</u> : 16H30 à 18H30	
PÔLE ADOS CHENOISE LONGUEVILLE	Place du 8 mai 1945 LONGUEVILLE Navette de Chenoise à Longueville		12/16 ANS

**CONTACT :**

Boulevard d'Alligre –PROVINS - 01.60.58.02.06  
7 cour des bénédictins – PROVINS - 01.60.58.36.58

## PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

### DESCRIPTION

La CC du Provinois a mis en place son service de portage de repas à domicile en septembre 2015. L'enquête de satisfaction récemment menée montre que le service apporte entière satisfaction à ses bénéficiaires.

Chaque mois, 90 personnes bénéficient de repas variés et de qualité, avec des menus établis par une diététicienne, livrés par des personnes ponctuelles, à l'écoute et aimables.

Le service de portage de repas ce sont:

-Des plateaux-repas conçus pour le midi et le soir comportant une entrée, un poisson ou une viande, des légumes, du fromage ou un laitage, un dessert, ½ baguette de pain et 1 potage ou une tranche de jambon (équivalent repas du soir).

-Des livraisons les mardis, jeudis et samedis matins

-Un tarif unique de 8,55 € par repas

-Pas de condition d'âge pour en bénéficier

- Pour les livraisons du mardi, la commande (choix parmi 2 menus) doit être passée le vendredi de la semaine précédente.
- Pour les livraisons du jeudi, la commande (choix parmi 2 menus) doit être passée avant le mardi 12h00.
- Pour les livraisons du samedi, la commande (choix parmi 2 menus) doit être passée avant le jeudi 12h00.

Les plateaux sont livrés en liaison froide avec un véhicule réfrigéré. Les barquettes sont à usage unique, étiquetées avec le nom du produit, la date de fabrication et la date limite de consommation (DLC).

La CC du Provinois offre une prestation à la fois souple et simple quant à son fonctionnement :

Sur simple inscription auprès de la société ELITE / ALLO DOM, toute personne, sans condition d'âge, habitant dans l'une des 40 communes de la CC du Provinois peut être livrée dans les 2 jours.

Pour cela, un appel au 07 77 26 05 36 suffit. Une fois les informations essentielles transmises (vos souhaits concernant les jours de livraison, éventuellement la nécessité de menu particulier du type sans sel ...), vous devrez remplir un dossier administratif et les menus vous seront transmis 15 jours à l'avance pour choisir entre 3 options pour chaque plat .

Le service s'adapte à chaque situation pour définir la fréquence de livraison. Il n'y a aucune obligation concernant le nombre de repas à commander ou la durée d'inscription.

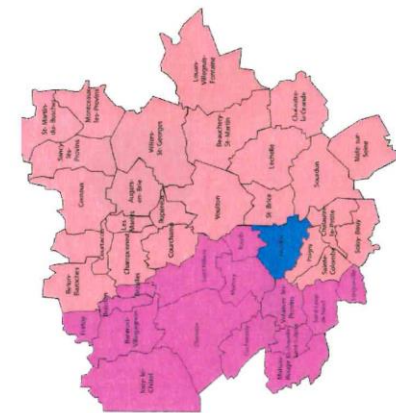
**Vous pouvez obtenir tout renseignement complémentaire au 07 77 26 05 36.**

### CONTACT :

Du lundi au vendredi 8h30-12h30 / 14h – 17h

07 77 26 05 36

[contact@allo-dom.fr](mailto:contact@allo-dom.fr)



### RAM : La Ronde des « Bout-Chou »

Les trois antennes du R.A.M. de la Communauté de Communes du Proinois sont des lieux d'échanges, de conseils, d'informations pour les Assistantes Maternelles et les Parents.

#### Secteur Bleu :

Responsable : Sandrine HIERNARD  
 1 rue Pré-Bottin, 77160 PROVINS  
[ram-laep@mairie-provins.fr](mailto:ram-laep@mairie-provins.fr)  
 01.60.58.51.23

#### Secteur fushia :

Responsable : Edwige LETEVE  
 7 Cour des Bénédictins  
 77160 PROVINS  
[e.leteve@cc-du-provinois.fr](mailto:e.leteve@cc-du-provinois.fr)  
 06.86.57.44.67

#### Secteur rose :

Responsable : Nadine PINHEIRO  
 7 Cour des Bénédictins  
 77160 Provins  
[ram@cc-du-provinois.fr](mailto:ram@cc-du-provinois.fr)  
 06.78.98.84.88



Cité et géré par la Communauté de communes du Proinois avec le soutien de la CAF et du Conseil Général

### ATELIERS MATIN BONHEUR DU RAM

#### Avec Nadine

1 lundi sur 2	Montceaux-les-Provins
Tous les mardis	Sourdun
1 mercredi sur 2	Villiers-Saint-Georges
Tous les jeudis	Sainte-Colombe
1 vendredi sur 2	Beton-Bazoches
1 vendredi sur 2	Beauchery-Saint-Martin

#### Avec Edwige

1 lundi sur 2	La Chapelle St Sulpice
1 lundi sur 2	Jouy le Chatel
1 mardi sur 2	Chenoise
1 mardi sur 2	Saint-Hilliers
Tous les jeudis	Saint Loup de Naud
Tous les vendredis	Longueville

#### Avec Sandrine

Tous les mardis	Maison des quartiers
Tous les vendredis	Maison des quartiers

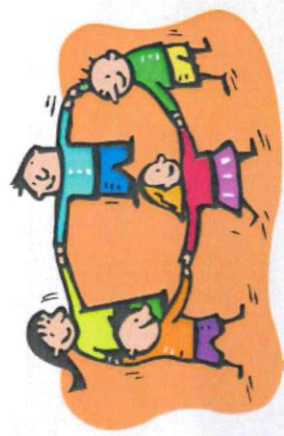
### PERMANENCES ADMINISTRATIVES

Nadine	Edwige	Sandrine
<b>Téléphonique :</b>	<b>Téléphonique :</b>	<b>Téléphonique :</b>
Lundi : 14h/18h	Lundi:14h/17h	Mercredi :
Jeudi: 14h/18h	Vendredi:14h/17h	13h30/16h
<b>Sur Rendez-vous</b>	<b>Sur Rendez-vous</b>	<b>Sur Rendez-vous</b>
Lundi : 14h/17h	Mardi : 14h/17h	Lundi : 8h30/12h
Vendredi : 14h/17h	Jeudi : 14h/17h	Jeudi : 8h30/12h
1 <sup>er</sup> samedi du mois : 9h/12h	1 <sup>er</sup> samedi du mois : 9h/12h	



## Le Relais Assistantes Maternelles de la Communauté de Communes du Proinois

### La Ronde des « Bout-Chou »





## Transport à la demande (TAD) – BALADE

### Définition

Le transport à la demande (TAD) est un service de transports en commun qui fonctionne en complémentarité des lignes régulières, pour répondre à des besoins de déplacements de proximité. Il fonctionne à la demande, sur réservation préalable.

### Fonctionnement

Balade permet à toute personne habitant ou travaillant sur le territoire de la Communauté de Communes du Provinois, de se rendre d'un point d'arrêt à un autre.

Le service fonctionne du lundi au vendredi, toute l'année, hors jours fériés.

La Communauté de Communes du Provinois offre une desserte fine du territoire avec 128 points de prise en charge.

*(Prévoir une carte du territoire avec la possibilité de connaître la liste les arrêts par communes)*

Les heures d'arrivée et de départ à Provins sont fixes :

- Matin : Arrivée à 9h30 – départ à 11h30
- Après-midi : Arrivée à 14h30 – départ à 17h30

Plusieurs points d'arrêts dans Provins : Mairie - Avenue Alain Peyrefitte, Gare SNCF, Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, Clinique Saint-Brice, Avenue de la Voulzie Champbenoist, Hôpital Léon Binet, Pannevelles, Maison Médicalisée, Centre Culturel et Sportif Saint Ayoul.

*(Prévoir une carte)*

### Comment ça marche ?

La veille de votre déplacement, vous devez réserver votre place auprès de la société Procars avant 16 h

**au 01 60 58 67 67**

Une personne vous contactera le soir même pour vous confirmer l'heure de passage du véhicule.

### Tarif

Le service est accessible aux détenteurs d'une carte d'abonnement ou d'un titre de transport Transilien (ticket T+, carte Navigo, Carte Imagine R, Forfaits améthyste). Billet d'accès à bord : 2,00 €

### Contact

Vous avez une question ? N'hésitez pas à contacter la Communauté Communes du Provinois, Diane MARCELLAS se fera un plaisir de vous répondre,

## Lignes régulières du territoire

**Ligne 1** : Provins-Villiers Saint Georges-Saint-Martin-du-Boschet

**Ligne 3** : Provins-La Ferté Gaucher-Coulommiers

**Ligne 5** : Jouy le Château-Nangis

**Ligne 6** : Montereau-Champagne sur Seine-Nangis

**Ligne 7** : Provins-Montereau via Donnemarie-Dontilly

**Ligne 8** : Donnemarie-Dontilly-Nangis

**Ligne 9** : PROBUS

**Ligne 11** : Nogent-sur-Seine-Provins

**Ligne 12** : Provins-Sourdun

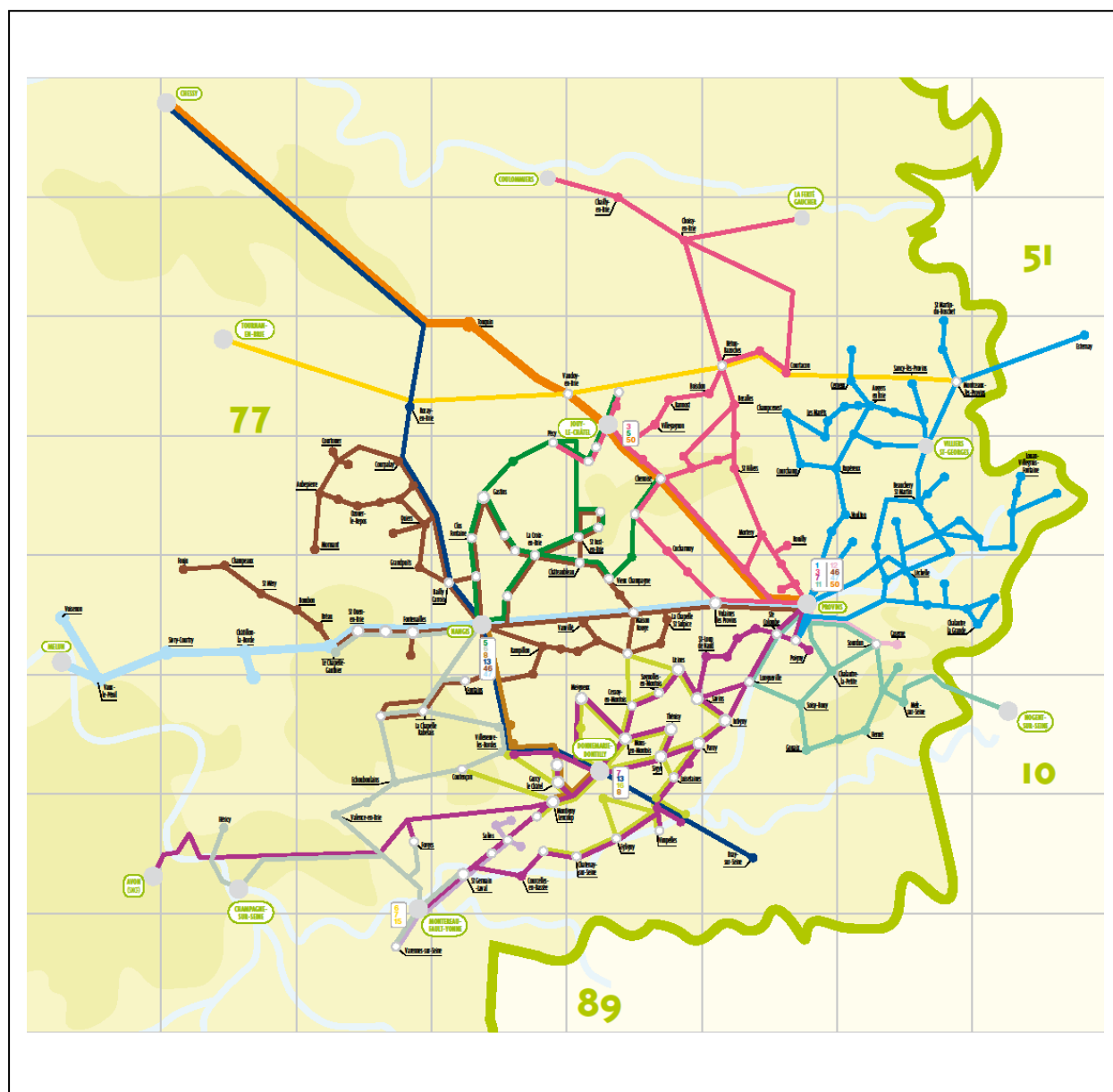
**Ligne 13** : Bray sur Seine-Chessy (RER)

**Ligne 14** : Montceaux-les-Provins-Tournan RER

**Ligne 16** : Donnemarie-Dontilly (collège)-Donnemarie-Dontilly

**Ligne 46** : Nangis-Provins

**Pour visualiser les horaires cliquer sur la ligne** ([Prévoir un lien de téléchargement vers le site PROCARS](#))







**SÉCURITÉ ROUTIÈRE  
TOUS RESPONSABLES**



Paris, jeudi 26 octobre 2017

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### PASSAGE À L'HEURE D'HIVER

**Opération « BIEN VU ensemble » :  
Nelson Monfort, la Sécurité routière, Agéa et France Bleu,  
partenaires à l'occasion du passage à l'heure d'hiver pour  
prévenir des risques dus à la baisse de la luminosité**

Chaque année, le passage à l'heure d'hiver provoque un pic d'accidentalité routière de +47% pour les piétons en fin de journée. Nelson Monfort, la Sécurité routière, la Fédération nationale des syndicats d'agents généraux d'assurance (Agéa) et France Bleu s'allient pour rappeler les bons comportements à adopter pour éviter les accidents.

#### **Piétons, un seul mot d'ordre : être visible**

Entre 2012 et 2016, le nombre d'accidents corporels des piétons aux mois de novembre est supérieur de +5,9% par rapport aux mois d'octobre précédents. Pour la seule tranche horaire 17h-19h, cette augmentation des accidents corporels est de 47%. En effet, le recul d'une heure a une conséquence importante sur la période de luminosité : la nuit tombe alors plus tôt dans la journée, au moment de la sortie des classes ou des trajets professionnels de fin de journée. La mortalité routière des piétons atteint son maximum en automne / hiver avec **43% du total annuel** sur les quatre mois d'octobre à janvier.

Selon l'Observatoire national interministériel de la sécurité routière, ce surplus d'accidents serait « *une conséquence du temps d'éclairage réduit, les piétons étant difficilement perçus par les autres usagers, alors qu'ils ont l'impression d'être vus.* ».

Pour ces usagers déjà vulnérables, il est essentiel d'être visible. Il leur est donc recommandé de privilégier des vêtements clairs ou assortis de bandes réfléchissantes.

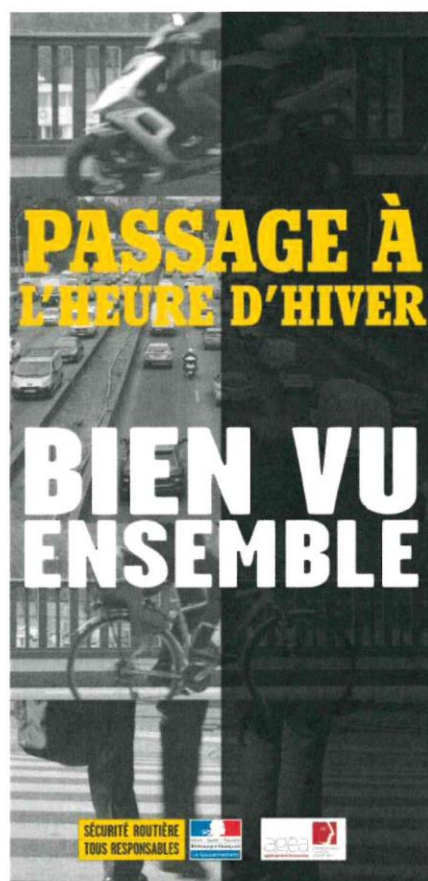
#### **L'opération « BIEN VU ensemble »**

Pour la deuxième édition de « BIEN VU ensemble », la Sécurité routière et la Fédération nationale des syndicats d'agents généraux d'assurance ont noué un partenariat destiné notamment à renforcer les actions locales de cette opération de prévention destinée aux usagers vulnérables.

**Nelson Monfort**, renouvelle également son engagement au profit de cette opération, séduit par son caractère à la fois citoyen et préventif.

De mi-octobre à mi-novembre 2017, plus d'une trentaine de préfectures et de représentants Agéa iront à la rencontre des usagers – piétons, cyclistes, automobilistes, deux-roues motorisés –. Ces actions prendront diverses formes : stand, animation et rencontre, atelier mécanique vélo, contrôle du bon éclairage des véhicules... Les agents généraux d'assurance offriront gracieusement **60 000 kits de visibilité sur une large partie du territoire**. Ces kits de visibilité comprendront un gilet jaune à bande réfléchissantes, un sac à dos jaune à bandes réfléchissantes et un bracelet réfléchissant.

**France Bleu** est à nouveau partenaire de *BIEN VU ensemble* en s'engageant au sein de chacune de ses 44 stations locales. Ainsi, le vendredi 27 octobre 2017, tout au long de la journée, France Bleu accueillera sur son antenne des experts et des journalistes afin de sensibiliser et d'informer les auditeurs.



**Contacts presse**

**Sécurité routière :**

Thierry MONCHATRE : 01 86 21 59 65 / 06 88 16 08 78

Jean-Noël FOURNIER : 01 86 21 59 63 / 06 87 67 56 40

**Fédération nationale des syndicats d'agents généraux d'assurance (Agéa) :**

Bernard-Xavier SPOKOJNY : 06 03 25 28 77

Laurence CARON : 06 09 24 36 85



## Monoxyde de carbone : comment prévenir les intoxications

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès par an. Il peut être émis par **tous les appareils à combustion** (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...).

Pour éviter les intoxications, des gestes simples existent :

- Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.
- Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation du logement et à une bonne utilisation des appareils à combustion.
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, etc.
- Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.

## Monoxyde de carbone et chauffages d'appoint : comment prévenir les intoxications

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès par an. Il peut notamment être émis par les chauffages d'appoint si ceux-ci ne sont pas utilisés de façon appropriée :

- Ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu : ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence uniquement.
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, barbecue etc.
- Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation de votre logement, tout particulièrement pendant la période de chauffage : aérez au moins 10 minutes par jour et n'obstruez jamais les entrées et sorties d'air de votre logement.

## Monoxyde de carbone et groupes électrogènes : comment prévenir les intoxications

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès par an. Il peut être notamment émis par les groupes électrogènes si ceux-ci ne sont pas utilisés de façon appropriée :

- N'installez jamais les groupes électrogènes dans un lieu fermé (maison, cave, garage...) : ils doivent impérativement être placés à l'extérieur des bâtiments.
- Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation de votre logement, tout particulièrement pendant la période de chauffage : aérez au moins 10 minutes par jour et veillez à ne pas obstruer les entrées et sorties d'air de votre logement.

Pour en savoir plus : [www.prevention-maison.fr](http://www.prevention-maison.fr)  
Santé Publique France (SPF)

REPUBLIQUE FRANÇAISE

## MAIRIE DE LÉCHELLE

### COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 23 OCTOBRE 2017

**présents :** MM. Mmes PAGET G-J, LEMOT É, LEGRAND M, BONNIVARD A, MIRVAUX M-C, MICHEL H, BONNY EBOUMBOU B, VERRIER D, KALUZNY S, DAMANDE J-C, MICHEL B, GUILLIER J  
**absents excusés :** MM. Mmes BROUCK G, ANDRIEU J-L, EL GHAZI B  
**Secrétaire de séance** Mme Honorine MICHEL

#### Délibérations

➤ **Adoption** du règlement et du contrat de location de la salle des fêtes.

➤ **Tarification** de location de la salle des fêtes.

<i>Durée</i>	<i>Arrhes</i>	<i>Solde</i>	<i>Total</i>
<b>Weekend</b>	80€	130€	210€
<b>Journée</b>	40€	70€	110€
<b>½ journée</b>	30€	50€	80€

➤ **Signature** de la convention de repas de cantine avec l'entreprise les Petits Gastronomes.

➤ **Signature** de la convention d'adhésion SIMT pour la médecine du travail des agents de la commune.

➤ **Création** du service public de la DECI (Défense extérieure contre l'incendie).

#### Informations :

- ✓ Après des plaintes de certains habitants relatives à la prolifération de chats errants, le conseil a étudié des possibilités d'intervenir afin de freiner ce problème. Finalement, il a été constaté que la solution première serait que les propriétaires, qui rappelons-le ont l'obligation de faire identifier leur animal (puce, tatouage), agissent en faveur de la stérilisation de leurs chats.
- ✓ Actuellement l'aménagement de la rue de la Mairie s'effectue. Les travaux devraient être terminés à la fin des vacances scolaires le 6 novembre 2017.
- ✓ La Loi sur l'eau oblige, tous les 10 ans, à procéder à une nouvelle campagne de contrôle de l'assainissement non collectif des habitations de la commune. Celui-ci va être effectué par l'entreprise VÉOLIA EAU mandatée par la Communauté de Communes du Provenois, prochainement. Cette prestation de 170 € est obligatoire et amendable si le contrôle ne peut pas s'effectuer.
- ✓ Lors du dernier conseil d'école, il a été constaté une baisse sérieuse de l'effectif des enfants au RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal). 128 enfants en 2017 contre 141 en 2016 et 150 en 2015. Le retour à la journée de 4 jours est envisagé pour la rentrée 2018.
- ✓ L'inauguration de la nouvelle salle polyvalente et les vœux du maire auront lieu le samedi 6 janvier 2018 à 10h30.
- ✓ Une soirée repas dansant sera organisée le samedi 20 janvier 2018 par la commission des fêtes.
- ✓ La fibre optique a du retard, elle devrait être effective en septembre 2018 à Léchelle.

Vu par nous, Maire de la Commune de Léchelle  
pour être affiché le 26 octobre 2017 à la porte de la Mairie,  
conformément aux prescriptions de l'Article 56 de la loi du 5 août 1884  
A Léchelle, le 26 octobre 2017

Le Maire,



## Besoin d'une maison de retraite en urgence ?

Trouvons la maison de retraite idéale en moins d'une semaine !



[heureux-en-retraite.com](http://heureux-en-retraite.com)



Service gratuit



Recherche rapide



Recommandations sur mesure